

# L'incendie de l'église Saint Jean-Baptiste du Béguinage de Bruxelles du 25 novembre 2000

## *Intervention et Bilan*

Livia Depuydt Elbaum  
Responsable des ateliers de restauration de peintures  
KIK-IRPA

### **Introduction**

Nous avons souhaité publier le déroulement de l'intervention de l'IRPA lors de l'incendie de l'église Saint Jean-Baptiste du Béguinage, qui a été présenté lors du colloque *Prévention et Intervention* organisée par le Bouclier Bleu le 7 juin 2002<sup>1</sup>. D'une part afin de remercier les différents intervenants qui ont participé à la sauvegarde du patrimoine mobilier et d'autre part afin d'effectuer le bilan final de l'opération, qui a pris terme après dix longues années de diverses réunions et traitements de conservation et de restauration.

### **Intervention**

Le samedi 25 novembre 2000, à 21 heures un incendie se déclare dans la toiture de l'église Saint Jean-Baptiste du Béguinage. Très vite les sapeurs-pompiers sont sur les lieux pour maîtriser l'incendie, ils vont travailler de nombreuses heures, la tâche est ardue, la toiture est haute et son accès difficile<sup>2</sup>.



Samedi 25 novembre 2000 à 21 heures...

(photothèque du Soir ref. 00C-5416)

<sup>1</sup> Colloque organisé par Mme C. Logie Secrétaire Général, Bouclier Bleu, A.S.B.L. crée le 26 octobre 2001, actuelle présidente Mme M. Serck-Dewaide.

<sup>2</sup> Le feu se déploie très vite dans une église, puisque le bâtiment est vaste, haut, difficile d'accès, il n'y a pas de compartimentage et il s'agit de matériaux hautement combustibles, charpente en bois et importantes accumulations de poussières dans la toiture.

Une collègue restauratrice Melle M. Demuysere qui habite dans les environs de l'église, assiste à l'incendie et décide de prévenir des professionnels indépendants, réunis lors d'une soirée. Un petit groupe de collègues se rend alors sur place, ils constatent que des tableaux et différents objets ont été évacués par le service des sapeurs-pompiers. Les peintures sont appuyées à un lanternon sous la pluie! Les restaurateurs prennent alors contact avec le service de police, ils proposent leur aide et leur conseillent de mettre les œuvres à l'abri. Une dame habitant en face de l'église du Béguinage propose d'abriter certaines pièces dans sa maison. La police s'y oppose formellement, elle craint les disparitions et les vols. On les place alors dans une camionnette de police.

Entre-temps, les différentes autorités présentes sur place décident d'utiliser la chapelle du C.P.A.S. de l'hospice Pacheco qui se trouve à proximité, afin d'abriter les œuvres. Ainsi différents objets, des tableaux, des sculptures, des candélabres et quelques bannières, sont déménagés le soir même par le service des sapeurs-pompiers et les restaurateurs. A la demande de la police, une liste des œuvres déménagées est dressée par les collègues indépendants. Plus tard dans la nuit à la demande des sapeurs-pompiers, un des restaurateurs accompagné par un sapeur-pompier, fait un rapide tour à l'intérieur de l'église, afin de voir s'il y a des œuvres en danger, quelques derniers objets sérieusement exposés à l'eau sont sélectionnés, sortis de l'église et transportés à pied à la chapelle du C.P.A.S.



*Évacuation des œuvres par le service de police vers la chapelle du CPAS.*

Dimanche matin, je reçois un appel téléphonique d'une collègue restauratrice G. Steyaert, présente sur les lieux le soir de l'incendie. Elle me raconte très vite ce qu'il s'est passé la veille. Nous décidons qu'il est nécessaire de prévenir Mme L. Masschelein-Kleiner Directrice de l'IRPA à l'époque des faits<sup>3</sup>. J'appelle Mme L. Masschelein et je l'informe de l'incendie.

<sup>3</sup> Directeur du 1/3/1988 au 31/12/2002.

A son tour elle contacte Mme L. De Pauw de la Commission Royale des Monuments et Sites<sup>4</sup> qui lui donne le n° de GSM du Bourgmestre de la ville de Bruxelles, Mr. F. Thielemans et du Bourgmestre faisant fonction Mme M. Lemesre. Notre Directeur les contacte et leur propose son aide. La Bourgmestre f.f. l'informe qu'une première visite de l'intérieur de l'église à lieu à 11 heures, et elle nous donne rendez-vous sur place.

Enfin nous nous retrouvons Mme M. Lemesre, Mme L. Masschelein, Mr. J.M. Lochten<sup>5</sup>, Mr. F. Boileau,<sup>6</sup> différentes personnes et moi-même devant l'église du Béguinage. Le feu est maîtrisé, mais toute la toiture et la charpente ont brûlé, la fumée se dégage encore de la toiture. On craint que le feu ne reprenne! Finalement tout danger de reprise du feu est écarté, mais il y a des risques de chutes de pierres! Les sapeurs-pompiers nous fournissent des casques et nous disent d'éviter de marcher au niveau de la nef centrale, ils nous signalent qu'il y a un danger d'effondrement de la voûte! On craint que les restants de la charpente, en séchant, s'effondrent sur la voûte et la fassent tomber.<sup>7</sup> Nous rentrons dans l'église, le spectacle est désolant!



*Dimanche matin 26 novembre 2000...*



*Intérieur de l'église ...*

---

<sup>4</sup> Commission Royale des Monuments et Sites : CRMS

<sup>5</sup> Curé de l'église Saint Jean-Baptiste du Béguinage

<sup>6</sup> Chef des sapeurs-pompiers

<sup>7</sup> Nous rentrons avec une certaine crainte en effet le souvenir du tremblement de terre survenu à Assisi le 26/9/1997 et l'effondrement de la voûte, où deux restaurateurs ont trouvé la mort, n'était pas loin.

A l'intérieur nous découvrons les campements des sans-papiers<sup>8</sup> ainsi que la quasi-totalité du sol de l'église qui est sous l'eau. Un rapide tour est fait afin d'estimer les dommages. Aucune dégradation due au feu n'est constatée sur les œuvres, mais essentiellement des *dégâts d'eau* liés à l'eau rependue par les lances d'incendie des sapeurs-pompiers. Plusieurs tonnes d'eau ont été déversées sur la toiture pour venir à bout du feu. Une autre crainte subsiste également, le gel! En effet, nous sommes aux portes de l'hiver, la voûte est imbibée d'eau et l'arrivée du givre peut provoquer des tensions et la rupture de celle-ci.

A l'IRPA nous sommes particulièrement conscients de la valeur artistique du patrimoine de l'église du Béguinage. En 1981 un inventaire approfondi du patrimoine mobilier de l'église a fait l'objet d'une monographie rédigée par Mr. D. Coekelberghs, alors chef de travaux à l'IRPA et Mr. P. Loze. Très vite Mme M. Lemesre décide d'appliquer des *mesures d'urgence*. Il faut rapidement vider l'église afin d'éviter des dommages ultérieurs en cas d'effondrement de la voûte. Deux problèmes urgents se posent : Le transport et un lieu de stockage pour les œuvres.

Etant donnée la taille importante de certains tableaux, il fallait faire appel à des personnes qualifiées dans le transport des œuvres d'art et ayant le matériel nécessaire au déménagement (échafaudages, poulies, camions, personnel, etc.). A l'IRPA nous travaillons régulièrement avec différentes firmes de déménagement d'œuvres d'art. La chance a voulu que le n° de GSM du responsable d'une des ces firmes soit dans mon agenda et que lui et son équipe ne soient pas à l'étranger à ce moment. Mme M. Lemesre l'a appelé et lui a demandé son aide. L'équipe de la firme de transport d'œuvres d'art Mobull est arrivée à l'église dans l'heure qui suivait.

Le deuxième problème était de trouver un endroit de stockage pour toutes ces œuvres. Un endroit suffisamment grand, d'accès facile, répondant aux normes de conservation et de sécurité<sup>9</sup>. Nous cherchons alors un endroit d'entreposage. Nous décidons donc de visiter la chapelle du C.P.A.S. Elle est déjà pleine d'œuvres, trop petite et l'accès est impossible pour des œuvres de grandes dimensions, la hauteur des portes étant toujours un facteur limitant. Ensuite on visite un autre local toujours au C.P.A.S. situé au 1<sup>er</sup> étage, mais là aussi la hauteur des portes est insuffisante, sans compter que l'endroit n'est ni sécurisé, ni climatisé.

A l'IRPA nous travaillons régulièrement avec les églises, nous pensons à la Basilique de Koekelberg, c'est un endroit qui nous paraît possible, qui possède de l'espace pour accueillir des œuvres d'art de grandes dimensions, facile d'accès et sécurisé<sup>10</sup>. A la demande de la Bourgmestre f.f., Mr. R. de Puydt secrétaire de la fabrique d'église a répondu favorablement.<sup>11</sup> Par la suite Mr. D. Bullincks, responsable de la firme de transport d'œuvres d'art, nous propose, en attendant, ses réserves qui sont sécurisées et climatisées, cela nous évite des déplacements et transports supplémentaires des œuvres. Proposition qui nous soulage, cela nous laisse un délai de réflexion supplémentaire, afin de trouver un endroit de stockage à plus long terme. Pour les œuvres non transportables, c'est-à-dire, la chaire, l'orgue

---

<sup>8</sup> Père Jean Mathieu Lochten, par solidarité avait laissé s'installer 28 *sans-papiers* dans le bâtiment depuis des nombreux mois ceci constituait un danger supplémentaire puisque des bonbonnes de gaz étaient présentes à l'intérieur de l'église. L'incendie a débuté dans la toiture de l'église. Ceci est à imputer à la vétusté des câbles électriques.

<sup>9</sup> Pour rappel, les plus grandes toiles font jusqu'à quatre mètres de hauteur.

<sup>10</sup> La Basilique de Koekelberg a déjà accueilli dans le passé des œuvres de la Cathédrale Saint Michel et Gudule ainsi que des œuvres de l'église Royale Sainte Marie.

<sup>11</sup> Les jours qui ont suivi Mr. David Guillardian, archiviste du Service des Archives du CPAS de Bruxelles nous a contactés pour nous proposer un endroit de stockage pour les petits objets.

et les confessionnaux, on décide de les laisser sur place et de les placer dans un second temps sous bâche.

L'étape suivante peut commencer c'est-à-dire le déménagement des œuvres encore présentes dans l'église. Mais avant leur enlèvement, il est fondamental d'effectuer un inventaire et une liste des œuvres qui quittent l'église. Plusieurs restaurateurs indépendants sont venus spontanément sur place pour nous aider à effectuer le recensement, établir un rapide rapport sur leur état de conservation, constater les dégâts, accomplir les premières mesures de conservation et démonter certaines œuvres. Très vite, nous décidons d'inventorier les œuvres par une lettre et un chiffre : P, pour les peintures ; S, pour les sculptures ; B, pour les bannières ; O, pour les objets divers. Des équipes de restaurateurs se constituent tout naturellement, en fonction des spécialités de chacun. La numérotation des œuvres est faite en suivant les exigences techniques des déménageurs, après décrochage des œuvres. Un véritable travail d'équipe se met en place tout naturellement : Décrochage des œuvres par les transporteurs, inventaire, constat de l'état de conservation et traitements de premières nécessités des œuvres par les restaurateurs, déménagement par les transporteurs. Mr. J. De Clercq<sup>12</sup> du service photo de l'IRPA vient également à la demande de notre Directeur pour effectuer des prises de vue de l'intérieur de l'église.



*Inventaire et examen des œuvres le 26 novembre 2000.*

<sup>12</sup> Responsable *ad intérim* du service photographique de l'IRPA à l'époque des faits, actuellement responsable du service photographique de l'IRPA.



*Toile ayant subi des dégâts d'eau déposée provisoirement sur deux chaises les pieds dans l'eau.*

Les tableaux ne présentent pas des problèmes importants. La plupart des toiles sont très humides, mais n'ont pas subi de dégâts. Seules quelques œuvres ont été en contact direct avec l'eau, des simples mesures conservatoires sont entreprises. Les œuvres sont décrochées, et placées sur des blocs en bois surélevés du sol, afin d'être examinées. L'eau stagnante est évacuée et on les laisse sécher naturellement. Pour les quelques soulèvements de la couche picturale qui se sont produits, un fixage provisoire est effectué *in situ*.

En examinant l'orgue, nous découvrons avec désolation qu'au milieu de divers papiers mouillés, il subsiste des textiles de velours brodés avec des fils d'or et d'argent et avec des toiles peintes insérées. Il s'agit de bannières datant du XIX<sup>ème</sup> siècle, les textiles sont devenus très lourds, puisque gorgés d'eau. Nous les plaçons momentanément sur la balustrade de l'orgue, mais en se disant qu'il est nécessaire d'intervenir d'urgence si nous voulons éviter des dégâts irrémédiables, c'est-à-dire formation d'auréoles sur les tissus, des soulèvements de la couche picturale et surtout le risque de développement de moisissures<sup>13</sup>.



*Bannière avec peinture déposé sur la balustrade de l'orgue.*

<sup>13</sup> Etant les dimensions des bannières importantes et l'escalier d'accès à l'orgue réduit, les textiles gorgés d'eau seront descendus par les restaurateurs textiles et le responsable de la firme Willebrord Jacobs, à l'aide de cordes et bâtons le surlendemain de l'incendie.

L'examen de la chaire de vérité par Mr. J.A. Glatigny<sup>14</sup> révèle la présence d'une importante accumulation d'eau au niveau de la partie supérieure, dans le dais. Les différents éléments de la structure sont assemblés avec des colles animales, l'humidité très importante provoque le décollement des pièces. Il est nécessaire d'intervenir afin d'éviter leur perte ou pire leur vol. Nous décidons, toujours en concertation, de faire appel à une firme de nettoyage, afin d'éliminer l'eau dans le dais, celle-ci arrive en fin de journée. J'ai souvenir qu'au moment où il fallait déplacer la balustrade qui entourait la chaire de vérité, tout le monde a participé activement, ma Directrice L. Maschelein-Kleiner, la Bourgmestre compris, dans un remarquable élan de solidarité.

Vers 17 heures, la lumière manquant, les sapeurs-pompiers nous fournissent l'éclairage pour que les déménageurs et les restaurateurs puissent continuer leur travail. Les différentes équipes travaillent jusqu'à 21h00, à inventorier, relever les dégradations, prendre des mesures conservatoires, déménager les œuvres. Enfin les sculptures plus grandes et le tabernacle se trouvant dans la nef centrale sont regroupés dans les nefs latérales, pour être bâchés.



*Evacuation des œuvres.*



*Inventaire des œuvres.*



*Transport des œuvres.*

<sup>14</sup> Restaurateur indépendant.

Le lundi matin, une réunion d'urgence est organisée à l'hôtel de ville de Bruxelles par le Bourgmestre f.f., afin de prendre tout une série de mesures concernant le bâtiment : Démolition de la charpente brûlée ; assèchement de la voûte ; placement d'une toiture provisoire, cela afin de protéger l'édifice des pluies et de l'arrivée de l'hiver. Lundi après-midi des équipes de restaurateurs de l'IRPA se rendent sur place. Des restaurateurs de textiles, de sculptures polychromes et de peintures, accompagnés d'un photographe vont à l'église pour examiner les bannières et entreprendre des mesures conservatoires d'urgence. Mme V.Vereecken responsable de l'atelier des textiles<sup>15</sup> à l'IRPA avec son équipe entreprend le démontage des bannières pour assurer leur sauvegarde.

Les jours qui ont suivi finalement et heureusement, la voûte de l'église ne s'est pas effondrée, et le déménagement des œuvres a permis leur mise à l'abri pendant les travaux de restauration du bâtiment. Les semaines suivantes ont été très intenses et enrichissantes, les différents responsables de la ville<sup>16</sup>, les responsables du patrimoine<sup>17</sup>, des monuments et sites et des assurances<sup>18</sup> étaient d'accord pour démarrer au plus vite toute une série de mesures conservatoires<sup>19</sup> afin d'éviter des dégâts ultérieurs au bâtiment et au patrimoine mobilier. Ils en avaient mesuré les conséquences catastrophiques lors de l'incendie de l'église de Riches Claires de Bruxelles le 15 juin 1989.<sup>20</sup>

## Bilan

Après diverses réunions de concertation avec les responsables de la ville, les responsables du patrimoine (Service des Monuments et Sites et Mr. J.M. Lochten), les assureurs, et les conservateurs-restaurateurs des différentes disciplines, de divers rapport sur l'état de conservation des œuvres, d'établissement de listes d'œuvres lors de leurs déplacement divers, nous pouvons enfin clôturer le dossier sauvegarde des œuvres de l'église Saint Jean-Baptiste du Béguinage.

Pour ce qui concerne la restauration des biens immeubles c'est-à-dire de l'église même, la restauration a été prise en charge par les services de la ville<sup>21</sup> qui a assuré le suivi du dossier. La réaffectation de l'église a nécessité l'étude et la reconstruction à l'identique d'une nouvelle toiture, l'installation d'un nouveau réseau électrique, le nettoyage des murs, la restauration des vitraux. Ces opérations furent suivies par la restauration de l'orgue, et la conservation des confessionnaux, des lustres et de diverses sculptures.

La totalité des œuvres peintes et sculptées sont restées stockées *in fine* pendant plusieurs années dans les réserves de la firme Mobull qui avait effectué l'évacuation des œuvres. Elles ont réintégrées leur emplacement d'origine dans l'église en 2006. La monographie effectuée en 1981 et l'inventaire réalisé par les restaurateurs lors de l'incendie nous ont aidés à les replacer dans l'église à leur endroit initial.

---

<sup>15</sup> Du 1/8/1985 au 30/10/2006

<sup>16</sup> Les services architecture et urbanisme, les services juridiques, la région Bruxelloise

<sup>17</sup> Monuments et Sites, Fabrique d'église et le curé J.M. Lochten

<sup>18</sup> AGF pour la fabrique d'église et SMAP pour la ville.

<sup>19</sup> Démolition de la charpente brûlée, placement d'une toiture provisoire avant l'hiver terminé le 1<sup>er</sup> février 2001, assèchement de l'intérieur de l'église à l'aide d'absorbant d'humidité, chauffages éclectiques et ventilateurs.

<sup>20</sup> Les conséquences ont été catastrophiques pour le bâtiment puisque l'église des Riches Claires a passé trois hivers à ciel ouvert avant que l'on entreprenne des mesures conservatoires.

<sup>21</sup> M. J.P.Demeure, responsable département Urbanisme-Architecture.





*Dans les réserves de la firme Mobull, examen de l'état de conservation des œuvres.*



*Stockage provisoire.*



*Stockage des bannières démontées, après nettoyage.*

La totalité des fonds nécessaires à la restauration d'une série de six peintures sur toile<sup>22</sup> endommagées par l'eau et lors du transport, a été débloquée par les assureurs afin d'effectuer un traitement de conservation et/ou de restauration. La restauration des toiles a été effectuée par un restaurateur privé sous la supervision des responsables de la ville de Bruxelles. Ces tableaux dont une *Adoration des Rois Mages* de Theodore Van Loon ont réintégré l'église en 2005.

Par contre, pour les douze bannières endommagées, seulement la moitié du budget nécessaire à la restauration de celle-ci a été alloué par les assurances<sup>23</sup>, étant leur état de conservation parfois fort dégradé avant les dégâts d'eau causés lors de l'incendie. L'IRPA a donc dû procéder à une sélection parmi les bannières plus importantes à restaurer. Le choix des pièces sur lesquelles on allait intervenir est revenu à Mme V.Vereecken, responsable de l'atelier de restauration de textiles, qui a effectué un choix en fonction de leur valeur esthétique, historique et documentaire. Les bannières étant constituées d'éléments hétéroclites (bois doré, peintures, textiles), il était primordial que les traitements soient effectués par des restaurateurs spécialisés dans chaque discipline. Ensuite, le montage final des différents éléments a été réalisé par l'atelier textile qui avait procédé au démontage des œuvres et qui assurait le suivi global des traitements de restauration des bannières. Les bannières ont réintégré l'église en 2008.

<sup>22</sup> *Adoration des mages* de Théodore Van Loon ; *Mariage de la Vierge*, anonyme XVIIIe siècle; les quatre évangélistes : *Saint Marc*, *Saint Mathieu*, *Saint Jean*, *Saint Luc* de Charles Eychens.

<sup>23</sup> Intervention des assurances : 53.831 €.

Une des missions de l'IRPA étant la sauvegarde du patrimoine, l'Institut a décidé de prendre à sa charge les frais des traitements des restaurations des toiles peintes<sup>24</sup> qui avaient été démontées des bannières, ainsi que le traitement de désinfection et toilettage d'une toile peinte de Saint Erasme, insérée dans un tambour en bois, datant du XVIIIème siècle. La restauration des peintures a été assurée par l'atelier de restauration de peinture. L'atelier de sculptures a effectué la supervision et le suivi du traitement des éléments sculptés dorés réalisées par des restaurateurs indépendants, une Vierge de Lourdes du XXème siècle a également bénéficié d'un traitement de désinfection. L'atelier de textile a pris en charge la restauration de la bannière la plus endommagée<sup>25</sup>, il a effectué également la supervision et le suivi du traitement de restauration des six bannières<sup>26</sup> prises en charge par des restaurateurs privés. Les traitements des toiles peintes insérées dans les bannières, traitées par les restaurateurs de peintures, ont été réalisés en concertation avec les restaurateurs de textiles afin de faciliter leur remontage. Les traitements de conservation et de restauration des différents éléments des bannières et leur remontage par l'atelier textile sont désormais achevés depuis 2008.

---

<sup>24</sup> Toiles peintes des bannières: B2 : *Sainte Barbe*, anonyme XIXème siècle ; B11 : *Saint Roch*, Jean Baptiste de Landtsheer 1827 ; B10 : *Mater Maria-Monstrans-Te Esse*.

<sup>25</sup> Restauration textile bannière B10 : *Mater Maria-Monstrans-Te Esse*.

<sup>26</sup> Restauration textile bannières : B2 : *Sainte Barbe* ; B3 : *Voilà ce cœur qui a tant aimé ces hommes*; B4 : *Saint Jean Baptiste* ; B6 : *Saint Joseph avec Enfant* ; B8 : *Ecce Agnus Dei* ; B11 : *Saint Roch*.  
Bannières qui ont reçu uniquement un traitement de conservation soit un nettoyage des textiles : B5 : *Sainte Barbe* ; B7 : Bannière avec ostensor ; B9 : *Hodie-Mihi Cras Tibi* ; B11 : Bannière avec Ostensor.

## Conclusion

A terme, on peut classer l'incendie de l'église du Béguinage par phases :

- 1) La phase *maîtrise de l'incendie* par les sapeurs-pompiers.
- 2) La phase *communication*, c'est-à-dire concertation et décisions d'urgence entre les différentes autorités : services des pompiers, ville de Bruxelles, responsables du patrimoine. (SMS, IRPA)
- 3) La phase *sauvetage du patrimoine mobilier* c'est-à-dire l'inventaire des œuvres, les constats d'état, les mesures conservatoires, la dépose et le déménagement des œuvres.
- 4) La phase *sauvetage patrimoine immobilier* c'est-à-dire application de mesures d'urgence : démolition de la charpente, assèchement de la voûte et placement d'une toiture provisoire.
- 5) La phase *restauration du bâtiment* c'est-à-dire étude et construction d'une nouvelle toiture, remplacement de l'électricité, réparation des vitraux, nettoyage des murs etc.
- 6) La phase *restauration des œuvres* c'est-à-dire les traitements conservatoires et de restauration de l'orgue, de la chaire de vérité, des tableaux, des sculptures et des bannières.
- 7) La phase *retour et placement ou remontage des œuvres* dans l'église.

Cette mésaventure nous a fait réfléchir et méditer sur des mesures à prendre dans le futur par les autorités et tous les responsables du patrimoine :

- 1) Etablir un inventaire précis des œuvres et du patrimoine dans chaque église et chaque musée<sup>27</sup>
- 2) Effectuer une liste des œuvres majeures à sauvegarder.<sup>28</sup>  
Bien souvent on ne connaît pas toujours la valeur artistique ou historique d'un objet. Cette liste doit être en possession des services de la police et/ou des sapeurs-pompiers<sup>29</sup>.
- 3) Procéder a un inventaire des œuvres quittant les lieux avec leur lieu de destination, ceci afin d'éviter les pertes ou les vols.<sup>30</sup>
- 4) Etablir un lien entre le service des pompiers et une institution qui peut ensuite déployer tout un réseau d'aide.<sup>31</sup>
- 5) Disposer d'un listing actualisé régulièrement de différentes personnes pouvant intervenir dans la sauvegarde de notre patrimoine : historiens de l'art, restaurateurs, transporteurs, musées, Services Monuments et Sites, IRPA.<sup>32</sup>
- 6) Prévoir un endroit de stockage des œuvres, qui répond à des normes d'accessibilité, de sécurité et de conservation.

<sup>27</sup> Les biens mobiliers des églises sont inventoriés à l'IRPA. Les musées ont leur propre inventaire.

<sup>28</sup> Cette liste est une des missions des S.M.S. et le l'I.R.P.A.

<sup>29</sup> Lors du colloque M. F. Boileau a cité l'existence de *la farde du pompier* où toute une série d'informations sur le bâtiment sont inscrites. Il nous semble primordial que les chefs d'œuvres majeurs, leur description et localisation soient également notées.

<sup>30</sup> Dans l'urgence les œuvres ont reçus une identification avec une lettre et un chiffre, les informations complémentaires ont été gardées dans nos dossiers. Lorsqu'il s'agit d'un stockage à long terme toutes les informations sur l'œuvre (identification, emplacement, état, etc.) doivent être dupliquées et placées sur l'emballage dans une pochette en plastique.

<sup>31</sup> Dans notre cas, l'intervention de l'IRPA s'est fait de façon fortuite.

<sup>32</sup> Le Baron de Traux de Wardin propriétaire du château de Jodoigne-Souveraine et Mr. A. Georges Directeur de ANPI, ont exprimé également la nécessité d'une banque de données de personnes à contacter en cas de besoin.

Attention il est important de souligner qu'il est également primordial de se méfier du provisoire qui devient du long terme.<sup>33</sup>

- 7) Etablir une communication et une collaboration entre les équipes des sapeurs-pompiers, des transporteurs, des restaurateurs, les responsables des institutions et de la ville, pour sauvegarder notre patrimoine.<sup>34</sup>
- 8) Veiller à suivre les dossiers de restauration afin qu'ils aboutissent dans les plus brefs délais.

A ce jour, toutes les personnes impliquées lors de l'incendie de l'église Saint Jean-Baptiste du Béguinage peuvent se réjouir d'avoir pu participer à la sauvegarde d'un témoin de l'architecture et du patrimoine baroque. Nous regrettons uniquement la totalité des bannières n'a pas pu bénéficier d'un traitement de restauration, mais uniquement d'un traitement de conservation d'urgence<sup>35</sup>. Parallèlement aux traitements de conservation et de restauration un important travail de médiatisation<sup>36</sup> et de sensibilisation à la sauvegarde du patrimoine a été réalisé auprès des responsables de l'église, ce dont nous nous en réjouissons et nous espérons portera ses fruits lors de la conservation future des œuvres.

### Remerciements

Je tiens à remercier tous les restaurateurs indépendants qui sont venus sur place spontanément, les différentes firmes qui ont répondu immédiatement à notre appel, toutes les personnes qui ont proposé leur aide les jours qui ont suivi et tout le personnel de l'IRPA qui a participé aux traitements de conservation et restauration les jours et les années qui ont suivi.

- Restaurateurs indépendants bénévoles lors de l'incendie : M. Decroly ; M. Demuyser ; S. Egan ; J.A. Glatigny ; I. Happart ; M. Postec ; G. Steyaert ; C. Tarenos ; J. Veereck.
- Personnel I.R.P.A. : Restaurateurs statutaires, contractuels, stagiaires, photographes, historiens de l'art.
- Institutions qui ont apporté leur soutien: C.P.A.S. de Bruxelles ; Fabrique d'église de la Basilique de Koekelberg ; IRPA.
- Restaurateurs qui ont effectué le traitement de conservation et restauration des œuvres : IRPA (personnel atelier textile, atelier sculpture, atelier peinture, stagiaires) et restaurateurs indépendants.
- Firme déménagement : MOBULL.  
Maalbeekweg 15, Box 3 - 1930 Zaventem  
Tel:02 253 79 19, [info@mobull.be](mailto:info@mobull.be)
- Firme nettoyage textiles historiques: JACOBS.

---

<sup>33</sup> Trop souvent, on constate que les œuvres qui ont été déménagées dans la hâte, ne sont pas correctement inventoriées. Enfin les œuvres retournent dans leur endroit d'origine plusieurs années après, voire 20 ou 30 ans, entre-temps on a perdu l'inventaire ou on a volé les œuvres.

<sup>34</sup> Dans le cas de l'incendie de l'église du Béguinage sans toutes ces personnes passionnés par leur travail tout cela n'aurait pu être possible.

<sup>35</sup> Les textiles ont été nettoyés et séchés.

<sup>36</sup> Suite à l'incendie de l'église du Béguinage et à sa médiatisation, dans les mois qui ont suivi, l'intervention de l'IRPA a été demandée à deux reprises : Par le Musée du train, de la gare du Nord de Bruxelles et par l'église Saint-Julien de la Ville d'Ath, dans les deux cas, les œuvres avaient subi un encrassement dû à la suie de fumée.

Vijheidstraat 16 B-2570 Duffel  
Tel & fax 015/322932 E-mail : [willebrord.jacobs@pandora.be](mailto:willebrord.jacobs@pandora.be)

- Centre de Documentation ANPI-NVBB Documentatiecentrum Base RBF  
Association Nationale pour la Protection contre l'incendie et l'intrusion.  
Parc Scientifique Fleming B-1348 Louvain-la-Neuve-Sud  
Tel 010/475251 E-mail : [training@anpi-nvbb.be](mailto:training@anpi-nvbb.be)
- BOUCLIER BLEU (BBS) A.S.B.L.  
Siege social 1000 Bruxelles boulevard de l'Empereur 4.

## Bibliographie

### **BUSH**

STEPHEN E. BUSH, *Protection Incendie dans les musées et les bibliothèques : Check List*, ANPI magazine, N°125 Avril 1995.

### **CREZ**

A. CREZ, *L'église des riches Claires à Bruxelles*, Feux Instructifs, Revue Belge du feu, N°98-decembre1989.

### **DE VREESE**

LEEN DE VREESE, *Protection des monuments et leur patrimoine artistique contre les délits et les dommages volontaires*, ANPI magazine, N°114 février 1993.

LEEN DE VREESE, *L'incendie de Windsor Castle*, ANPI magazine, N°114 février 1993.

LEEN DE VREESE, *Incendie du palais du Parlement de Bretagne à Rennes*, ANPI magazine, N°121 juin 1994.

LEEN DE VREESE, *Incendie au Palais de Justice de Malines*, ANPI magazine, N°128 décembre 1995.

### **LEGRAND**

JEAN-LUC LEGRAND, *Incendie à l'Abbaye de Chimay*, ANPI magazine, N°137 octobre 1997.

### **RAISSON**

ALAIN RAISSON, *Incendie au musée de Guise*, ANPI magazine, N°139 février 1998.

ALAIN RAISSON, *La sécurité incendie au musée du Louvre*, ANPI magazine, N°140 avril 1998.